

# BOA condamné pour multiples violations des droits de l'homme

Par Alain de la Rosière

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) vient de condamner, de la plus belle manière qui soit, les violations des droits de l'homme perpétrés par BOA, après qu'il eut perdu l'élection présidentielle le 27 août dernier. Il avait alors entrepris de massacrer les jeunes Gabonais qui voulaient que leurs votes soient respectés. Lors de sa 59e session ordinaire, tenue du 21 octobre au 4 novembre 2016 à Banjul, en République islamique de la Gambie, « une résolution référencée CADHP / Rés.359 (LIX) 2016 portant sur la situation des Droits de l'homme en République gabonaise a été prise ». Celle-ci condamne ouvertement les violations postélectorales des droits de l'homme commises au Gabon. Il est clair, dans l'esprit de la Commission, que ces violations sont du fait du pouvoir exclusivement. C'est pourquoi, dans son communiqué final, elle rappelle le Gabon à ses responsabilités. Notamment en indiquant avoir « à l'esprit les obligations de la République gabonaise en tant qu'Etat partie à la Charte africaine et autres instruments régionaux et internationaux de droits humains, et signataire de la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance ». Peut-on être plus clair pour faire comprendre à tous que ce pays s'en est détourné ? Au point que la CADHP se dit très choquée « par la dété-

rioration de la situation politique et des droits humains en République gabonaise après l'annonce des résultats de l'élection présidentielle du 27 août 2016 ». Tout comme elle se soucie des « allégations de violations des droits de l'homme, y compris l'arrestation et détention arbitraires d'opposants politiques, l'utilisation de la force contre les manifestants pacifiques et actes de torture et autres mauvais traitements », ainsi que des « conditions de détention des personnes arrêtées lors des manifestations pacifiques du 31 août au 4 septembre 2016, et la disparition de beaucoup d'autres personnes ». La CADHP poursuit en condamnant « fermement les violations post-électorales des droits de l'homme commises au Gabon » y compris « tout acte visant à restreindre le droit à la liberté de manifestation et de réunion pacifique, y compris par l'utilisation de la force excessive et disproportionnée contre les manifestants ».

On peut dire que BOA a remporté le gros lot en Gambie. Pour ceux qui ne connaissent pas son mode de fonctionnement, la CADHP ne prend pas une telle initiative sans entendre la partie mise en cause. Il est évident que face aux observations de la situation socio-politique qui prévaut au Gabon, et les nombreuses questions qu'elle a adressées à la junte pour s'en expliquer, BOA et ses hommes n'ont pas pu trouver des mots pour la convaincre. Aussi s'est-elle sentie dans l'obligation d'appeler le gouvernement



de la junte, en des termes très fermes, à « (i). Prendre les mesures nécessaires pour mettre fin immédiatement aux abus et à d'autres formes de violations des droits de l'homme et de la répression contre les dirigeants des partis d'opposition et leurs partisans; (ii). S'interdire de l'utilisation d'une force excessive lors des manifestations et des protestations de masse; (iii). Assurer le respect de la loi pour les personnes arrêtées et détenues en relation avec les manifestations de masse, conformément aux normes régionales et internationales, et de libérer les personnes arrêtées et détenues sans inculpation; (iv). Lancer des enquêtes rapides et impartiales sur ces violations présumées des droits de l'homme et de veiller à ce que les auteurs de ces violations soient tenus responsables; (v). Veiller à ce que les victimes de ces violations et leurs familles obtiennent réparation complète et adéquate, y compris la restitution, indemnisation, réadaptation, satisfaction et garanties de non-répétition; et (vi). Engager un dialogue

inter-gabonais inclusif et constructif vers une solution à la crise post-électorale. » La CADHP conclut son réquisitoire en invitant l'Union africaine et la communauté internationale « à suivre de près la situation politique en République gabonaise ».

Cette position de la CADHP est une pression supplémentaire sur tous ceux qui tentent d'infléchir le rapport des observateurs de l'Union européenne attendu pour cette semaine. Les eurodéputés savent qu'ils ne pourront pas faire moins bien que les organisations régionales africaines. L'Europe, plus que jamais, est condamnée à se mettre sur la même longueur d'ondes que l'Afrique qui a jugé frauduleuse la désignation de BOA comme vainqueur de l'élection présidentielle, et qui vient, à travers la CADHP, de reconnaître que BOA s'est livré à des violations massives des droits de l'homme au cours de ces événements.

Demain plus qu'aujourd'hui, l'horizon s'assombrit de plus en plus pour BOA et sa junte.